

Sont convoqués à 19 h30, le 30 novembre 2020, les présidents de clubs du Codep Gard FFESSM.

Président de séance : Samuel MATHIS

Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT

Sont présents : Samuel MATHIS (Président Codep Gard FFESSM et CSPG & Aquanature), Pierre LAVALLÉE (Président Adjoint Codep Gard FFESSM et Président Les Requins de la Cèze), Sébastien BEAUDOUX (Président CSCN), Stéphane AMALBERTI (Président EPOA), Serge CAMBOULIVE (Président Gazelec), Maxime SOLEIROL (Président Mer et Collèges) Jean Marc MOLIMARD (représentant CP Alès), Serge AUZILHON (Président Nemausus Plongée), Marie Agnès ALTIER (Présidente Céven Plongée) et Séverine ROMESTANT (Secrétaire Codep Gard FFESSM).

Ordre du jour :

Compresseur « Bleu Marine »

La réunion est ouverte à 19 h 35 par le Président Samuel MATHIS.

La fermeture de « Bleu Marine » entraîne des difficultés pour le gonflage blocs Air et Nitrox pour nombre de clubs dont EPOA, CSCN, Mer et Collèges, Céven Plongée et Hippocampe Saint Gillois.

Le club CSP & Aquanature est dans l'attente d'un financement par la Région pour l'achat d'un compresseur et, à court terme, fait face à la même difficulté.

Les questions qui se posent : doit-on acheter le compresseur « Bleu Marine » ? Quelle organisation sera adoptée quant à la responsabilité et l'entretien ?

Compresseur : 29m³ / 4000h de fonctionnement.

Entretien : environ 1000€ par an

Tarif : 2.5€ le 12L → 1€ TTC le m³ ou 5€ le 15L.

La question de l'entretien a été posée au propriétaire et est en attente de réponse.

M. LAVALLÉE est chargé d'étudier toutes les questions techniques : prise, état des bouteilles tampons, démontage et remontage, déplacement.

L'utilisation par cinq ou six clubs semblent amortir le coût d'entretien.

Le club Gazelec se propose pendant la période de transition d'effectuer les gonflages sous couvert d'une convention signée avec le Codep Gard FFESSM. Un tarif à l'étude et sera soumis ultérieurement au Comité Directeur.

	Ligne annuelle budget club	Achat	Coût demandé	Personnes
Ceven Plongée	Inconnu	Oui	Norme du commerce	X
CSCN	500€	Oui	3€ le m ³	Oui
EPOA	- de 200€	Oui	Suit l'avis du CODEP30	1 seul responsable
Nemausus Plongée	900€	Oui	5 ou 7€ le bloc non Tarif actuel 1€ le m ³	
Mer et Collèges	400 à 500€	Oui	Suit l'avis du CODEP30	

Pour M. LAVALLÉE, il faut restreindre le nombre d'intervenants afin de limiter les responsabilités et cela impose une organisation car la décision de l'achat est suspendue à cela.

M. MATHIS souligne que le coût facturé a pour visée de favoriser la pratique départementale.

M. CAMBOULIVE indique que la facturation à effectuer en fonction des coûts d'entretien et des pannes éventuelles

M. MATHIS revient sur les problèmes de sécurité : le CODEP30 engagerait sa responsabilité et pourrait déléguer aux clubs mais cela entraînera une grande charge de travail pour les référents qui devront cordonner l'ensemble.

Le CODIR du CODEP30 sera convoqué dans les quinze jours pour débattre et présenter le projet ainsi que son implantation dans le local qui est envisagé à l'achat. Seront aussi examinées les questions de sécurité, d'emplacement et d'espace.

Les présidents de clubs seront invités à ce Codir exceptionnel.

M. MOLIMARD demande si l'achat de blocs pour les plongeurs non équipés ne serait pas à envisager.

M. MATHIS répond qu'il faut étudier chaque dossier de manière chronologique mais que la remarque sera évaluée en Codir.

M. MATHIS remercie tous les participants et clôt la séance à 20h05.

Samuel MATHIS

Président du CODEP Gard FFESSM

